

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Reclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, chez M. BAYAS-LAFFITE & Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

En souscription...
En avance...
En retard...
En sus...
En moins...
En plus...

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires.
A PARIS, chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; F.WIG, r. Ambrose-Richel, 9; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,

12 Mai 1881.

Campagne de Tunisie

Tunis, 11 mai.

La colonne Bréard est arrivée à Djedeida.

On assure qu'une partie doit aller rejoindre la colonne Legerot à Béja, tandis que le reste, avec le général Bréard, se dirigerait vers le Bardo, sans aucune intention jusqu'à présent d'entrer à Tunis.

On espère que ce mouvement facilitera le succès des négociations avec le Bey. Le représentant de la France déclare hautement que le gouvernement français n'en veut ni au Bey ni à sa dynastie, mais qu'il est urgent d'obtenir du souverain tunisien un traité qui, en respectant tous les droits des nations européennes, fournisse enfin à la France une solide garantie contre de nouvelles incursions de frontières et contre le renouvellement des menées hostiles qui ont amené la crise actuelle.

Les Arabes ont appris avec une assez grande indifférence que nos troupes s'approchaient de Tunis.

Les Mercantils manifestent leur joie de voir arriver les Français. Les juifs sont dans une épouvante telle qu'ils se sont enfermés dans leurs maisons. Les patrouilles vont être renforcées.

All-Bey vient encore d'adresser à Mustapha une lettre dans laquelle il excite les Arabes à la révolte; cette lettre aurait été remise au grand caïd Allalah-Joumi, qui serait chargé de la faire imprimer et distribuer.

Les renseignements de Sousse annoncent que la tranquillité la plus parfaite règne dans cette localité. Le kalifat veille lui-même au maintien de l'ordre et fait lui-même des rondes de nuit dans les villages des environs.

Les Arabes sont tranquilles, mais inquiets;

certaines rumeurs sourdes commencent à circuler dans les tribus.

Les Arabes disent que le Bey les a vendus et les appelle à Tunis afin de laisser le pays libre aux envahisseurs.

Les Zelas, requis par leur caïd, lui ont signifié qu'au lieu d'aller à Tunis ou au Bardo ils enverront dix cavaliers s'assurer s'il est vrai que les opérations des Français ne rencontrent aucune opposition de la part du Bey; pour eux, ils sont décidés à aller secourir les Kroumirs.

Marseille, 10 mai.

Les paquebots la *Ville d'Oran*, la *Ville de Bone*, sont partis aujourd'hui à cinq heures du soir pour Bizerte, avec trois escadrons du 9^e chasseurs à cheval.

Toulon, 10 mai.

Grand émoi, ce matin, dans notre ville et grand branle-bas dans le port.

L'amiral Garnault a reçu l'ordre d'appareiller immédiatement, et cinq cuirassés de l'escadre ont levé l'ancre sous le commandement de l'officier supérieur, en partance pour une destination inconnue des marins et de la population.

Cet ordre a produit à Toulon une vive émotion, et semble expliqué par la dépêche suivante que nous trouvons dans la *République française* :

Galatz (Roumanie), 10 mai.

« La Porte avait résolu d'envoyer à Tunis cinq bâtiments, dont une frégate cuirassée, trois corvettes cuirassées, un aviso, ayant à bord des troupes nombreuses. L'escadre devait partir hier. Sur les représentations faites au Sultan par notre ambassadeur, M. Tissot, le départ n'a pas eu lieu, mais la Porte ne paraît pas avoir renoncé complètement à son projet. »

Bone, 10 mai.

Le mouvement de la division Delebecque vers le Sud-Est s'opère lentement, au milieu des difficultés causées par la configuration du sol.

Les Kroumirs sont stupéfaits du mouvement rétrograde de cette colonne.

Les réparations aux fortins de Tabarka sont poussées activement et sans qu'aucune difficulté vienne du dehors.

Les indigènes de la province de Constantine restent insensibles aux excitations des fanatiques; leurs dispositions se maintiennent excellentes.

Tunis, 10 mai.

Le *Tourville* est arrivé à Bizerte.

Le Bey a reçu une dépêche du Sultan qui continue à le rassurer. Les Arabes des environs de Mateur ont reçu de leur caïd l'invitation de cesser leurs préparatifs de résistance. On croit qu'ils se soumettront sans combattre.

Le bruit court ici que les troupes françaises, qui étaient hier à Fondouck, entreront demain à Tunis.

Constantinople, 11 mai.

On assure que la Porte a donné des ordres pour faire venir à Constantinople un certain nombre de troupes destinées à Tripoli; on parle d'envoyer de ce côté 20,000 hommes, mais beaucoup pensent que les difficultés matérielles de transport suffiraient seules à empêcher l'envoi d'un corps aussi considérable.

Les Italiens faisant partie de la réserve ont reçu l'ordre de rentrer dans leur pays et de rejoindre leurs corps respectifs.

Voici la liste des tués et des blessés depuis l'entrée en campagne :

Colonne Vincendon. — Tués : Rédordier, sergent, et Perrier, soldat au 96^e; Faure, soldat au 40^e; Victor, soldat au 7^e chasseurs à pied.

Blessés : Harle, lieutenant au 44^e d'artillerie, légèrement; Trialler, sous-lieutenant au 40^e de ligne; Micou, sergent au 96^e; Rocher, Girard, Biscard et Estéque, soldats au 7^e chasseurs à pied.

Colonne Galand. — Tués : Payot, sous-lieutenant, et Thouvenot, soldat au 22^e de ligne.

Blessés : Pépin, sergent, et Allène, soldat au 29^e de chasseurs; Tristani, Antoine et

Rayroux, caporaux; Moins, Kymertlet, Lavigne et Paris, soldats au 22^e de ligne.

La colonne Ritter n'ayant pas encore été engagée, n'a eu ni morts ni blessés.

La Mission Flatters.

Voici de nouveaux détails sur la triste fin du groupe de la mission Flatters, resté avec le maréchal des logis Pobéguin.

Quand les quatre indigènes qui allaient chercher des secours à Ouargla furent partis, les vingt-neuf hommes restant, reconnaissant que l'état de Pobéguin, qui avait la jambe brisée, rendrait lente et difficile la marche directe vers le Nord, décidèrent de se rapprocher de la route suivie par les caravanes. Mais les caravanes n'arrivèrent pas, et les deux derniers chameaux qui portaient l'eau furent emmenés par deux indigènes qui s'enfuirent.

Alors commencèrent pour la petite troupe des souffrances atroces, des scènes inouïes qui finirent par des actes de cannibalisme. Quinze furent successivement mangés; Pobéguin fut le quinzième.

Survint enfin une caravane qui, leur trouvant de l'argent, leur donna des vivres et de l'eau. Quand les Méharis envoyés par le Kalifat de Ouargla arrivèrent, ils étaient douze survivants. La caravane qui leur avait donné les premiers secours, leur voyant encore de l'argent, ne consentit que difficilement à les laisser partir.

Chronique générale.

Un *Livre jaune* sur les affaires de Tunisie doit être distribué aux Chambres aujourd'hui jeudi. Il s'ouvre par une circulaire du 9 courant, dans laquelle le ministre des affaires étrangères, en adressant ce recueil aux agents diplomatiques de la France, définit le caractère général de la politique française en Tunisie, les causes et le but de l'expédition actuellement engagée.

Le recueil lui-même comprend 233 dépe-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

Je réussissais mieux qu'Henri dans mes études, j'avais l'esprit plus ouvert que lui, et cependant il n'était pas jaloux comme je l'aurais été certainement à sa place. C'était un caractère facile, sans défense; il acceptait avec une grâce parfaite ma supériorité et la reconnaissait volontiers; j'en abusai pour m'attribuer une autorité qui transformait le fils du garde-chasse en conseiller toujours écouté, en guide toujours suivi du jeune châtelain.

Ce rôle plaisait à mon orgueil et je déployai, pour le maintenir, pour le fortifier, une adresse qui s'accordait mal avec les leçons de droiture que j'avais reçues de mon père, homme sincère entre tous, auquel répugnait tout ce qui ressemblait à l'intrigue et à la duplicité.

Sur le petit théâtre auquel j'étais alors réduit, je mis sans scrupule l'une et l'autre en œuvre. Je devenais de jour en jour plus adroit, plus insinuant, je savais dissimuler mes instincts sous les apparences de la sincérité et du dévouement. M.

d'Alboval, auprès duquel son fils plaçait constamment ma cause, me témoignait un attachement qui aurait dû m'inspirer la ferme résolution de toujours le mériter. Comme il n'aimait pas à prendre la plume, il me chargea de ses écritures, de l'examen des papiers de famille et d'affaires qui répugnaient à sa paresse, je devins peu à peu pour lui une sorte d'intendant sans en avoir le titre.

Il ne voulait pas que mes services fussent gratuits; j'eus ainsi de l'argent et le moyen de satisfaire des caprices auxquels la bourse de mon père n'eût pas suffi.

Mes nouvelles attributions me fournirent aussi souvent l'occasion ou le prétexte d'aller en ville. Je me créai des relations et je choisis non les plus honnêtes, mais celles qui pouvaient mieux me procurer distractions et plaisirs. Je n'étais pas, comme mon père, d'humeur à me contenter de ceux que m'offraient nos belles campagnes.

Henri se serait facilement trouvé heureux au milieu de la vie calme et monotone du château. Il aimait tendrement son père, se plaisait dans sa société et aurait volontiers continué ses traditions; j'éveillai en lui d'autres désirs et l'habituai à chercher au dehors des passe-temps que ne pouvait lui procurer la maison paternelle.

Une fois qu'il y eut pris goût, ils devinrent un besoin pour lui comme pour moi.

De jour en jour nos excursions à la ville devin-

rent plus fréquentes, nos absences plus longues, je n'étais jamais embarrassé pour leur donner une explication plausible.

Dans ces réunions de jeunes gens désœuvrés, dont la principale préoccupation était de tuer le temps, comme si le temps n'était pas un précieux trésor dont on devrait ménager l'emploi avec un soin jaloux, j'avais une influence prépondérante; j'étais en quelque sorte le bonte en train; j'avais de l'assurance, de l'aplomb; je ne manquais pas de cet esprit gouailleur qui amuse et trouve l'occasion facile de briller en raillant tout, même ce qui est le plus respectable; j'amusais mes camarades, je leur suggérais des idées pour se distraire et, quand on était embarrassé de l'emploi de la journée, j'imaginai quelque projet qui ralliait tous les suffrages.

Henri prenait part à toutes nos distractions, qui souvent étaient d'un goût douteux; il subissait de jour en jour davantage mon influence et admirait naïvement les ressources de mon imagination.

Parmi tous les jeunes gens que je fréquentais, j'étais le plus pauvre, mais l'entraîn que je déployais suppléait à la mesquinerie de mon écot; puis, en qualité de fils du garde-chasse d'Alboval, je pouvais leur être agréable par des complaisances qui étaient de véritables trahisons envers mon père.

Les bois d'Alboval étaient très-giboyeux, j'en profitais pour porter à la ville de belles pièces qui

défrayaient nos joyeux repas; je ne me bornais pas à faire le braconnage, j'aidais mes camarades à tromper la surveillance de mon père et à chasser impunément pendant toutes les saisons. Je les guidais dans les endroits où ils étaient sûrs de ne pas rencontrer le garde-chasse; je me tenais en observation; par des signaux convenus, je leur donnais l'alarme et dénonçais son approche.

La complicité passive d'Henri, qui n'aurait pas osé contrarier mes plans, écartait les scrupules que nous aurions pu avoir sur ces violations de la propriété.

Quant à celles des lois, nous en faisons bon marché; nul de nous ne se disait, qu'œuvre des générations qui nous ont précédés, elles ont été élaborées et discutées par des hommes plus éclairés que nous, que leur observation est le prix des bienfaits que nous procure la société, et que s'habituer à les enfreindre dans les petites choses, c'est se préparer à les violer dans les grandes.

Je me suis fait ces réflexions plus tard, quand l'expérience a eu mûri mon jugement; mais alors j'étais loin de penser ainsi.

Plein de foi en moi-même, j'aurais opposé un superbe dédain à tous les conseils qu'on aurait pu me donner. Nul plus que moi n'était imbu de cette présomption qu'on remarque trop souvent chez les jeunes gens.

Quant à mon père, je me croyais trop supérieur

ches, parmi lesquelles sont intercalées de nombreuses et importantes annexes. Il se divise en trois parties :

- 1^o Etat de la frontière algérienne, incursions, brigandages, contrebande de guerre, etc., de 1870 à 1881; la dernière dépêche est du 24 avril dernier;
- 2^o Difficultés relatives aux concessions françaises et à la protection de nos nationaux dans la Régence, pendant les années 1880 et 1881, c'est-à-dire depuis que ces difficultés ont pris un caractère aigu;
- 3^o Expédition de Tunis; cette troisième partie est la plus courte; elle contient seulement dix-sept dépêches, destinées à nous conduire du 31 mars au 2 mai, jusqu'aux faits les plus récents.

M. Cairoli a démenti à la tribune de la Chambre italienne les accusations portées contre M. Maccio.

Nous croyons savoir que les preuves de la culpabilité de M. Maccio sont irréfutables. M. Barthélemy Saint-Hilaire aurait en effet entre les mains des épreuves du *Mostakel*, corrigées de la main même du consul italien.

Les conférences entre M. Gambetta et le général de Miribel continuent. Il n'est plus question aujourd'hui ni du général Galliffet, ni du général Cornat, encore bien moins du général Lecointe. On donne comme certain que le successeur du général Farre sera le général Miribel.

Des députés, amis de l'Elysée, craignant que le conflit entre le préfet de police et le conseil municipal de Paris ne prenne une vilaine tournure, ont conseillé à M. Grévy de ne pas hésiter à dissoudre le conseil municipal et à le remplacer provisoirement par une commission municipale.

Sans se prononcer ouvertement, le Président de la République aurait laissé entendre « qu'il n'était point personnellement opposé à cette mesure radicale et qu'il croyait que le gouvernement serait amené, à son grand regret, à user des droits que lui donne la loi. »

Nous croyons savoir que la majorité des membres du cabinet est favorable à la dissolution.

L'*Intransigeant*, parlant de la prise de la position formidable de Sidi-Abdallah, dit qu'il n'y a pas dans notre histoire militaire de plus beau fait d'armes depuis l'assaut des plateaux de l'Alma. « Seulement, ajoutait-il, les plateaux de l'Alma étaient couronnés de cent mille Russes, disposant d'une puissante artillerie, — tandis que le plateau de Sidi-Abdallah n'était couronné que d'un vieux Kroumir, armé d'un chapelet. »

ALLEMAGNE. — Berlin, 10 mai. — M. de Bismark est très-satisfait de voir la France s'engager dans l'aventure tunisienne. Cela

à lui par l'instruction bien rudimentaire dont je m'enorgueillissais sottement, pour prendre en considération ses idées. Je parvenais à lui dissimuler une grande partie de ma conduite, cependant il en savait et surtout il en soupçonnait assez pour concevoir de sérieuses alarmes et prévoir que je serais pour lui une cause de chagrins et de tourments.

Parmi les reproches qu'il m'adressait, il en était un qui lui était particulièrement sensible, c'était celui d'ingratitude.

Il devait beaucoup à la famille d'Alboval et ne se croyait pas quitte par le dévouement dont il avait toujours fait preuve à son égard.

Les bienfaits dont j'avais été l'objet le touchaient profondément et il ne pouvait se faire à cette idée que mon cœur ne fût pas pénétré de reconnaissance. Et cette dette sacrée, comment m'y prenais-je pour la payer? En faisant le plus déplorable usage de l'empire que j'avais pris sur le caractère faible d'Henri.

Car c'était moi, moi seul qui étais responsable du changement qui s'était opéré en lui, c'était moi qui l'avais entraîné dans une mauvaise voie; mon père s'en indignait et s'épouvantait de la responsabilité que je prenais avec une si coupable légèreté.

Il s'en expliqua franchement avec Henri, son âge l'autorisait à lui tenir un langage sévère; ce fut

permet au chancelier allemand de se rendre exactement compte des progrès de la réorganisation de l'armée française, et des améliorations introduites dans le système de concentration militaire; il peut mieux étudier les mouvements, les développements physiques et la puissance de l'artillerie des troupes françaises. Le moindre mouvement, la moindre manœuvre des soldats français sont soigneusement notés à Berlin, et des conclusions auxquelles on arrivera dépend, en grande partie, la tournure que M. de Bismark compte donner à sa diplomatie dans les quelques mois qui vont suivre.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 mai.

La Bourse est fort indécise. Les influences politiques recommencent à peser sur les cours et déterminent une certaine réaction. Le 5 0/0 rétrograde de 120.40 à 119.87 1/2. L'amortissable est à 86.85. On cote sur l'Italien 90.40. Le Turc descend de 16.85 à 16.62 1/2.

La Banque de France recule de 50 fr. à 5.350. La Banque de Paris est à 1.270. Le Crédit foncier oscille de 1.670 à 1.660. Ce titre attire justement les capitaux de placement. On se porte aussi vers les obligations Communales nouvelles 4 0/0 qui offrent la sécurité de nos rentes. L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 740.

On cote sur le Crédit lyonnais 890. Le Crédit Mobilier est fort bien tenu à 747.50. On s'attend à des progrès très-suivis sur cette valeur.

La Banque nationale est très-ferme à 695. Ce titre rapporte encore près de 8 0/0 et ce revenu est garanti par les réserves de la Société pendant au moins deux ans. Le Crédit foncier maritime est demandé aux environs de 620. On est à 270 sur les bons de l'Assurance financière.

La Société la Rente Mutuelle classe d'une façon très-régulière ses obligations de 100 fr. 5 0/0.

Le Crédit mobilier espagnol fait 790 et 787.50. La Banque ottomane suit le mouvement des fonds turcs; on est à 668.75. La Banque de Prêts à l'industrie donne lieu à un bon courant d'affaires. Cette Société fait preuve de beaucoup d'initiative et elle se prépare d'importants bénéfices.

On traite l'action de Suez à 1,815 et 1,812.50.

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'incident de l'Hospice.

Nous publions avec empressement la lettre que nous a adressée hier la commission de l'Hospice. Jamais nous n'aurions rien pu imaginer de plus éloquent en faveur des expulsées. Comme fond, rien de plus triste; comme style administratif, rien de plus comique. Qu'on en juge :

Saumur, le 10 mai 1881.

Monsieur le Rédacteur,

Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son; dit un ancien proverbe. Vous avez entendu celle de vos « huit héroïnes », il est juste que vous entendiez maintenant celle de la commission, dût-elle finir à vos oreilles un peu moins agréablement que la première.

Nous commençons par dire que vous brodez fort bien, beaucoup trop bien peut-être, car votre article montre aux moins clairvoyants que vos héroïnes ne sont que des révoltées, et vous blâmez pourtant la décision qui a été prise par la commission à leur égard (1).

Vous n'ignorez pas, Monsieur, que quand on brode on commet souvent beaucoup d'erreurs. Ainsi, vous dites que trois administrateurs seule-

sans résultat; quelques paroles de moi auraient suffi pour détruire l'effet des mercuriales les plus éloquentes.

Mon père s'adressa alors au baron et lui fit loyalement part des craintes que lui inspiraient mes relations avec son fils; il ne fut pas plus heureux; M. d'Alboval avait pour Henri une tendresse aveugle et son indulgence inépuisable était rebelle à tous les avertissements.

— Bah! répondit-il en riant, vous vous alarmez à tort, mon cher Renaud, il faut bien que jeunesse se passe!

La jeunesse passe et passe vite; mais est-ce une raison pour la gaspiller follement au lieu de l'employer à enrichir son cœur et son intelligence de trésors qu'on fait fructifier plus tard, pour l'entacher de fautes dont le souvenir éveille ensuite en nous de tardifs regrets? C'est là ce que répondait mon père, sans pouvoir convaincre le baron; la sécurité insouciance de celui-ci ajoutait encore à ses inquiétudes.

Je trouvais mon père de plus en plus soucieux; voyant l'inutilité de ses conseils, il s'abstenait de m'en donner, mais son idée fixe était d'arrêter le mal sur lequel il ne se faisait plus illusion, et, puisqu'on le secondait si peu, il résolut d'accomplir seul ce qu'il considérait comme un devoir.

Il voulut se persuader que je cédaux à l'entraînement de la jeunesse et que l'essentiel était de

ment étaient présents, et il y en avait cinq (MM. Combiér, maire, Davaine, Charbonneau, Vinsonneau et Coutand) (2).

Vous prêtez faussement à notre honorable président des paroles qu'un homme bien élevé — vous devriez le savoir — ne prononce jamais en public (3).

Vous montrez toute la population de l'Hospice en larmes, et c'est le contraire qu'il aurait fallu dire; vos protégées prétendent que la commission reçoit quelquefois les incurables, et cela n'est pas arrivé une seule fois (4).

Voici tout simplement, Monsieur, ce qui s'est passé vendredi à l'Hospice.

A l'ouverture de la séance, M. l'Econome nous informa que les femmes de service avaient le désir de nous faire une communication. Nous aurions pu refuser de les entendre, mais, pour leur donner une marque de notre bienveillance, nous accueillîmes avec empressement leur demande.

Elles entrèrent dans la salle des délibérations au nombre d'une trentaine, et s'y conduisirent aussitôt avec une arrogance et une désinvolture toute cléricale. Les dernières n'avaient pas encore franchi le seuil de la porte qu'un orateur en coiffon commençait à pérorer.

« Messieurs, s'écriait cette énergumène, » on dit partout en ville que vous voulez renvoyer l'aumônier et nos bonnes Sœurs, et nous sommes venues vous demander si ce bruit est vrai ou s'il est faux. »

Et relevant soudain la tête d'un air impérieux et menaçant : « Oui, oui, nous voulons le savoir aujourd'hui, » ajouta-t-elle.

Il est facile de deviner ce qu'aurait fait alors un président, doué de moins de patience que l'honorable maire de notre ville. Mais M. Combiér, estimant que ces femmes étaient plus à plaindre qu'à blâmer, consentit à leur dire : « Nous n'avons pas de compte à vous rendre sur ce que nous faisons ici. Nous nous occupons avec une sollicitude toute paternelle de ce qui peut contribuer à votre bien-être, et nous faisons tous nos efforts pour améliorer le sort de la population hospitalière. Cela doit vous suffire. Avez-vous autre chose à demander? »

Alors ces femmes, comme les anciennes possédées de Loudun (!!), commencèrent à agiter bras et jambes, et se mirent toutes à parler, à vociférer en même temps (5).

Les invectives qui sortaient de leurs lèvres frémissantes (!) et se croisaient (!!) comme des fusées (!!) revenaient à peu près à ceci :

Nous sommes des enfants de l'Hospice,

« La maison est à nous, c'est à vous d'en sortir. » (6).

Si, en cet instant, leurs regards enflammés avaient pu lancer la foudre, nous étions certainement des gens perdus. C'était tout à fait drôle, et aussi... fort triste (7).

Voilà, nous disions-nous, les fruits de l'éducation cléricale. Qu'on regarde en haut ou qu'on regarde en bas, ce sont toujours les mêmes fureurs, les mêmes sentiments de haine, de colère et de vengeance. Et on appelle cela la religion de celui qui allait de lieu en lieu en faisant le bien, et qui n'eût jamais de paroles sévères que pour les fourbes et hypocrites pharisiens de son temps! (8).

Vous ne vous étonnez pas après cela, Monsieur le Rédacteur, que notre président, d'un ton bref et impératif, ait intimé l'ordre à ces pauvres folles de sortir sur le champ.

Vous vous étonnez encore moins que la commission ait cru devoir prendre, séance tenante, des mesures à l'égard de celles qui s'étaient le plus héroïquement conduites. Leur départ de l'Hospice était peut-être aussi le seul remède qui pût calmer leurs nerfs et rétablir leur santé morale en danger. Nous n'avons donc pas hésité à l'appliquer (9).

Nous n'ajouterons plus qu'un mot, Monsieur le Rédacteur. Il paraît que plusieurs de nos concitoyens aimeraient beaucoup savoir ce que nous voulons faire à l'Hospice. Avec votre permission, nous allons les satisfaire.

Jusqu'ici, les Hospices ont beaucoup plus ressemblé à des couvents qu'à des établissements hospitaliers et communaux. La main qui, depuis trop longtemps, pèse sur les consciences qui veulent y rester libres, est, vous ne l'ignorez pas, très-lourde. Un jour, nous avons entendu cette parole amère

m'arracher à l'entourage dont il croyait, par un reste d'indulgence paternelle, que je subissais la contagion. Il se dit que le mariage serait pour moi un excellent préservatif, et que si j'avais le bonheur d'épouser une femme douée de ces qualités solides qui font le charme du foyer, elle m'y attacherait et donnerait un but à ma vie, que les liens de la famille me préserveraient des écarts qui sont le plus souvent le fruit du désespoir. Il ne me croyait vicieux qu'à la surface et se persuadait que le fond d'une bonne nature reprendrait promptement le dessus.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

Théâtre de Saumur.

VENDREDI 13 mai 1880,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE de la troupe de M. G. LE ROY, de l'Opéra-Comique, directeur des représentations populaires d'opéra à Paris.

Les Cloches de Corneville

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Clairville et Charles Gabet, musique de Robert PLANQUETTE.

Bureaux, 8 heures; rideau, 8 h. 1/2. S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

sortir de la bouche d'un pauvre homme à peine convaléscent : « On étouffe dans ces maisons. »

Eh bien! nous désirons qu'à l'avenir on n'étouffe plus dans la nôtre. Nous voulons y faire pénétrer le grand air, la lumière, et surtout y faire pénétrer saine liberté, sans laquelle il n'y a plus d'homme ni grandeur, ni dignité. Nous voulons que nos malades et incurables aient le droit de ne plus être hypocrites, d'assister à la messe ou de ne plus y aller, de pratiquer les enseignements de son point de vue ou d'en pratiquer d'autres qui conviendraient de le considérer comme inutile. Nous voulons que tout ce qui touche au domaine sacré de la conscience, qu'ils soient libres de faire à l'Hospice ce qu'ils feraient chez eux. Nous voulons enfin leur tant de jour en jour leur triste et malheureuse existence. Voilà ce que nous voulons faire; et, si vous par les partisans du « *Compelle intrare* », mais la conscience humaine ne se rangerait certainement pas de votre côté.

Veillez, Monsieur le Rédacteur, insérer la présente lettre dans votre plus prochain numéro, et agréer, avec l'empressement que nous mettrons à vous répondre si vous nous faites l'honneur de venir encore sur ce sujet, nos salutations respectueuses et tout à fait dévouées (10).

Les membres de la Commission administrative, CHARBONNEAU-RALLEY, VINSONNEAU, B. DAVAINÉ, COUTANT.

(1) Voilà une entrée en matière qui n'est pas de bon augure; nos honorables correspondants ne se montrent pas clairvoyants. Les manifestantes, avons-nous dit, ne sont que des âmes pieuses, dévotes même, qui veulent que la lumière se fasse sur une question d'ordre religieux. N'avons-nous pas établis que leur complot n'avait rien de révolutionnaire?

(2) Notre article ne renferme aucun des mots soulignés, nous n'avons parlé que des membres qui ont pris un rôle actif dans la circonstance. Nous savions que MM. Charbonneau et Coutand siégeaient à cette mémorable séance; mais comme ils sont restés silencieux, nous n'avons point à parler d'eux. Puisqu'ils veulent une part de responsabilité de l'expulsion, nous la leur rendons très-volontiers.

(3) Nous le savons parfaitement et voudrions pouvoir les retirer; mais nous prévenons MM. les Commissaires que les personnes qui disent les avoir entendues ne les retirent pas. Est-ce que M. Margue, homme bien élevé, n'a pas eu aussi lui la langue malheureuse?

(4) Nous avons recueilli assez de gages pour être fixé sur les sympathies de la population de l'Hospice en faveur des expulsées. Quant aux dénonciations, nous maintenons ce que nous avons avancé: que nos honorables correspondants veulent bien nous relire, ils verront que nous n'avons parlé que de plaintes et de dénonciations qui se produisaient trop souvent. Ceci ne dit pas qu'elles aient été faites devant la Commission en séance réglementaire, mais elles parvenaient aux membres évidemment. Ce n'est qu'une simple erreur d'attention de nos honorables contradicteurs.

(5) Nous avons constaté l'accord parfait de vingt-six manifestantes à protester à la fois, mais ce que nous n'avons pas dit, c'est que toute la commission était sous l'influence d'une croyance démoniaque. Ils ont vu en leur présence les possédées de Loudun; des infirmes, des femmes âgées et malades leur ont apparu jouant des bras et des jambes, comme les anciens télégraphes aériens: nous nous expliquons que le diable ait pu figurer dans le dialogue.

(6) Ce vers de *Tartuffe* nous plaît assez sous la plume de M. le ministre protestant, grand ordonnateur *chez nous*, c'est-à-dire dans notre Hospice catholique.

(7) Ce qui nous paraît tout à fait drôle, c'est la peur à laquelle est en proie la commission, non des foudres que ne lance aucun regard, mais de l'ensemble de la manifestation.

(8) Il vous sied bien de parler de la mauvaise éducation cléricale! Dites-nous donc quels ont été les fruits de l'éducation laïque dans l'école communale des filles de Saumur? Et pourquoi l'administration a-t-elle eu grande hâte de faire partir le personnel enseignant quinze jours avant Pâques?

L'éducation cléricale ne date pas d'hier dans l'Hospice; comment se fait-il qu'elle n'ait produit de mauvais fruits qu'en l'an de grâce 1881, sous l'administration des signataires de cette lettre? Nos braves correspondants sont tellement affolés qu'ils prennent pour fureur, haine, colère, vengeance, ce qui n'est qu'une manifestation de sympathie, d'estime, de reconnaissance en faveur de ceux et celles qui leur ont donné tous les

soins, prodigué toutes les consolations depuis 40, 45 et 35 ans.

(9) Au contraire, nous sommes très-étonné, et le lecteur le sera avec nous. Comment! le maire et ses collègues, parmi lesquels un médecin, constatent trois cas de folie, et, avec un ensemble parfait, ils décident la mise à la porte de celles qu'ils jugent ainsi! Cela ne s'était jamais vu. C'est un comble, comme l'on dit aujourd'hui.

(10) Dans cette dernière partie de la lettre de nos correspondants, l'administration hospitalière s'adresse pour la première fois au public et, en termes pompeux et sonores, fait une demi-révélation qui donne pleinement raison à la démarche des vingt-six manifestantes.

L'aveu de la commission peut se traduire ainsi :

Les bonnes Sœurs ayant des convictions religieuses aussi vives que profondes, ne pourront se dispenser, sans mentir à leur conscience, de prêcher aux mourants catholiques la nécessité d'appeler le prêtre catholique et de se confesser, et comme elles manqueront ainsi à nos instructions, nous trouverons toujours des prétextes faciles pour les congédier quand il nous plaira. Quant aux malades, les soignera qui pourra.

Assez pour aujourd'hui; nous aurons évidemment à y revenir, MM. les administrateurs nous ayant invité à la réplique pour avoir occasion de donner un nouvel échantillon de leur savoir administratif.

Le voyage de M. Sadi-Carnot à Nantes et à Saint-Nazaire n'a pas excité l'enthousiasme des populations. Les journaux républicains eux-mêmes sont obligés d'en convenir.

Le Phare de la Loire écrit en effet :

« Nous devons reconnaître que, pendant toute la durée de la cérémonie officielle, l'enthousiasme de la population a été relativement modéré et ne s'est pas manifesté bruyamment. »

Sous l'euphémisme du langage, on devine une déception cruelle, un *fasco* solennel.

Le peuple, dans l'Ouest surtout, montre une indifférence légèrement méprisante pour les pétards de la République.

Prochainement, l'éditeur parisien Jouaust mettra en vente, chez MM. Germain et G. Grassin, à Angers, un superbe volume intitulé : *Emigration et Chouannerie, Mémoires du général Bernard de la Frégolière*, complétés par son arrière-petit-fils.

BAUGÉ.

Le tribunal de Baugé, vidant son délibéré, a, dans son audience de lundi dernier, acquitté M. l'abbé Levrone, et déclaré mal fondée la poursuite intentée par M. le procureur de la République sur la plainte du trop susceptible et irascible M. Dornoy-Perrault, maire de Baugé et officier d'académie.

LANGEAIS.

On lit dans l'Indépendant, de Tours :

« D'après les renseignements que veut bien nous donner une personne de Langeais, il paraîtrait que la gendarmerie de ce canton fait patrouille jour et nuit pour découvrir les auteurs de nombreux incendies qui éclatent fréquemment soit dans les bois, soit dans les villages. Depuis un mois, en effet, plusieurs incendies ont eu lieu dans ces contrées. Aujourd'hui nous avons encore à enregistrer deux sinistres de ce genre, dont l'un au lieu dit Rochouse, commune de Langeais, et l'autre dans les bois de M. le marquis de Fayolles. »

C'est dans la nuit du 7 au 8 courant, vers onze heures du soir, que le feu s'est déclaré dans les bois de M. de Fayolles. Un hectare de bois taillis environ a brûlé presque totalement. Le feu s'est aussi communiqué à un bois appartenant à M. Gerberon, propriétaire aux environs de Langeais.

Le 9 de ce mois, vers la même heure, un bois de sapin et de bruyères, appartenant à M. Mème, propriétaire à Langeais, a été presque entièrement détruit par les flammes; malgré des secours promptement arrivés, on n'a pu se rendre maître du feu que fort tard dans la nuit.

Les auteurs de ces incendies sont inconnus, mais l'activité déployée par la gen-

darmerie nous fait espérer que ces recherches aboutiront. »

TOURS.

On nous assure que mardi, au rapport, le colonel du 32^e de ligne a annoncé aux soldats que leurs frères d'armes, partis de Tours il y a quelque temps, étaient arrivés à Bône dans un état de parfaite santé. Mais, sur l'ordre du général en chef, leur présence n'ayant pas été jugée nécessaire dans cette région, ils furent dirigés immédiatement sur Alger, où ils sont en ce moment.

(Indépendant.)

LA FLÈCHE.

Le 3 mai dernier, dit la Sarthe, un des câbles du pont suspendu de Noyen s'est brisé sous la charge d'une voiture. Le charretier s'est hâté de fouetter ses chevaux et de gagner la rive, où il est parvenu sans accident.

Le pont de Noyen, qui, à la suite de cet accident, a été interdit à la circulation, compte quarante ans d'existence. Il était, paraît-il, difficile de vérifier l'état des fils qui étaient enfouis en partie dans la maçonnerie.

BLOIS.

Mardi matin, à neuf heures, a eu lieu, à la colonie agricole de Meltray, le transfert du corps de M. Drouin de Lhuys, amené la veille du cimetière d'Auteuil où il avait été déposé provisoirement.

Le service commémoratif a été célébré par M. le curé de Blois, en présence de tous les jeunes gens de la colonie. L'absoute a été donnée par l'aumônier.

M. des Francs, président du tribunal de Tours, a prononcé un discours sur la tombe.

A l'issue de la cérémonie, une adresse a été remise à M^{me} Drouin de Lhuys, par M. C. B. Pittmann, agriculteur anglais, au nom des Anglais qui se trouvent parmi les membres étrangers de la colonie.

LE MOIS DE MARIE.

Le mois de Marie a une origine toute romaine dont voici l'histoire :

« Il y a environ un siècle et demi, alors qu'on voyait à Rome, à l'angle de la plupart des rues, des niches renfermant une statue de la Madone, quelques femmes, accompagnées de jeunes filles, eurent la pensée de s'arrêter, pendant une de ces belles soirées du mois de mai, devant un de ces oratoires installés en plein air, et ensemble elles se mirent à chanter. Ces chants attirèrent les passants. Les jours suivants, les voisins s'empressèrent à l'envi d'allumer la niche et de la garnir de fleurs. On trouva la soirée charmante, et, d'un jour à l'autre, l'assistance fut plus nombreuse. Bientôt chaque quartier eut un lieu de réunion auprès de sa Madone. »

Le mois de mai, qui se nomme en Italie le mois des fleurs, fut dès lors consacré à la sainte Vierge. »

Aujourd'hui, la coutume de ces réunions tout intimes s'est généralisée dans toutes les parties du monde catholique, où l'on fête le mois de Marie avec solennité.

Tribunaux.

UN FILS DÉNATURÉ.

Le 4^e février dernier mourait, dans un misérable logement de la rue Saint-Victor, à Paris, une vieille femme, la veuve Lemaitre. La rumeur publique accusant son fils aîné, Louis Lemaitre, d'avoir, par ses violences, causé, ou tout au moins hâté la mort de sa mère, une enquête fut faite. Elle établit que la veuve Lemaitre était morte d'un cancer à l'estomac, mais on acquit en même temps la preuve qu'à diverses reprises, durant l'année qui avait précédé le décès, le fils Lemaitre avait exercé contre elle des violences graves. Des voisins avaient même été obligés d'intervenir, et la veuve Lemaitre leur avait montré sur son corps des traces nombreuses des coups qu'elle avait reçus.

Pendant trois mois on avait constaté sur son front la cicatrice d'une blessure faite par un verre que son fils lui avait brisé sur la tête. Lemaitre avait été vu d'autre part forçant les bras à sa mère pour la forcer à dire où elle cachait son argent.

Le maître accomparé devant la cour d'as-

sises de la Seine, sous l'accusation de coups et blessures portés à sa mère légitime. Les témoins ont confirmé les faits que nous venons d'exposer. L'un d'eux a fait connaître ce détail qu'après la mort de la veuve Lemaitre, un crucifix ayant été placé sur sa poitrine, son fils s'en empara, le jeta par terre avec fureur, en s'écriant : Des bons Dieux! Ils n'en faut plus!

M. l'avocat-général Calary a soutenu l'accusation. M^e Gault a présenté la défense.

Lemaitre, déclaré coupable avec admission de circonstances atténuantes, a été condamné à trois années d'emprisonnement.

Ce n'est vraiment pas trop.

Faits divers.

L'hôpital de Cannes va être laïcisé, lui aussi, de par l'okase du conseil municipal de cette ville; le 45, les sœurs de Saint-Thomas doivent être parties. Et dire que depuis vingt ans ces braves religieuses soignaient les malades avec un dévouement exemplaire, et que, dans deux épidémies de choléra, ce dévouement est allé jusqu'à l'héroïsme!

Aussi la population leur prépare-t-elle une ovation pour leur faire ses adieux.

On nous écrit que, dès qu'ils ont appris que l'ordre d'expulsion avait été donné, les docteurs Bernard, Amourette et Rouston ont donné leur démission.

Nous verrons ce que vont faire les infirmières laïques, celles qu'on appelle à Paris les *quantinières*! (du nom de M. Quantin).

Il n'y a pas qu'à Paris où les agressions nocturnes se multiplient.

A Tours, dans la nuit de dimanche, vers une heure et demie du matin, au coin de la rue des Fossés Saint-Martin et de la place Victoire, le sieur Barat causait avec trois de ses amis, lorsque sept ou huit individus se jetèrent sur eux et les accablèrent de coups. Deux d'entre eux furent fort maltraités; le sieur Defressine reçut plusieurs coups de pied et fut atteint à la figure par de formidables coups de poing. Le sieur Gascogne eut la jambe brisée.

A Saint-Étienne, samedi soir, un honorable commerçant était assassiné et volé dans une rue très-frequentée, au cœur de la ville.

La nuit suivante, des voleurs ont pénétré dans une maison du quartier du Bel-Air, habitée par M^{me} Garonna, M. Verrier et M^{me} Larue et Brunon. Ceux-ci furent réveillés par les aboiements d'un chien; la cuisine avait été mise au pillage, on avait enfoncé une fenêtre et descélé les barreaux.

MM. Verrier, Larue et Brunon aperçurent alors deux individus sur la route, ils se dirigèrent vers eux, et, à quinze mètres environ, ils reçurent un coup de feu qui blessa M^{me} Larue et Brunon.

Les malfaiteurs s'enfuirent, et il fut impossible de les rattraper.

MM. Larue et Brunon ont été atteints par du plomb de fort calibre: le premier au-dessous de l'œil et à la poitrine, le second légèrement à la poitrine.

Nous avons annoncé que le principal du collège de Blâmont (Meurthe) s'était enfui avec la caisse. Le Journal de Lunéville confirme cette nouvelle et nous donne sur ce procédé laïque les détails suivants :

« Blâmont possédait un collège qui, pendant trente ans, sous la direction du regretté M. l'abbé Marsal, remporta de nombreux et légitimes succès, et s'était acquis une réputation bien méritée. »

Après les événements de 1870, cet établissement se trouvant libre, passa sous la direction d'un laïque, M. Gérardin, qui tenait une sorte d'école professionnelle en pays annexé. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que tout marcha bien pendant les premiers temps, mais depuis quelques années les choses changèrent d'aspect et, comme résultat, dans la nuit de jeudi de la semaine dernière, M. Gérardin prenait la fuite. Le samedi, M. Barthélemy, adjoint, recevait une lettre dont voici le résumé : « Je pars pour Paris avec 400 fr.; j'ai lutté tant que j'ai pu, mais il m'est impossible de continuer. »

On comprend l'émotion qui, à la suite de cette nouvelle, se répandit dans la ville, d'autant plus que si l'on en croit le bruit

qui court, M. Gérardin devait plus de 42,000 fr. rien qu'à ses fournisseurs de Blâmont.

Les frères et amis l'ont donc bien mal soutenu ?

Ce qu'on trouve de singulier dans cette fuite, c'est que M. Gérardin ne l'ait pas effectuée pendant les vacances de Pâques, mais qu'il ait attendu la rentrée, moment auquel il est d'usage de payer d'avance un trimestre de la pension. S'il y a eu de l'argent touché, qu'est-il devenu ?

Les élèves ont dû regagner leurs familles et se disperser dans d'autres établissements. »

Le Vendredi-Saint de cette année, des jeunes gens de Boulogne-sur-Mer avaient voulu parodier la Passion.

Le jour de Pâques, l'un d'eux, celui qui avait choisi le rôle de Judas, était atteint d'une affreuse petite-vérole qui le couvrait comme d'une lèpre. On le fit entrer à l'hôpital; il eut le *delirium tremens* et il mourut le surlendemain dans d'atroces douleurs et sans sacrements. On avait été obligé de lui mettre la camisole de force et quatre hommes devaient le tenir. Cette mort terrible, suivant de si près une si sacrilège parodie, fait l'objet de toutes les conversations.

AVIS

M. LIÉNARD, banquier à Saumur, prévient les porteurs d'actions de Poitiers-Saumur qu'il se charge d'encaisser pour leur compte le dividende de 25 francs par action.

M^{me} COSTE, ancien professeur à Paris, attachée pendant 45 mois à l'établissement de M^{me} Mathieu, qu'elle a remplacée pendant cinq mois, a l'honneur d'informer les dames de Saumur qu'elle ouvrira le 4 juin prochain, 5, rue de la Chouetterie, des cours pour enfants et jeunes filles d'après la méthode Lévy.

M^{me} COSTE continuera, comme précédemment, à donner des répétitions particulières.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Salon de 1881 (2^e article), par Daniel Bernard. — Théâtres, par Damon. — Émile de Girardin, par A. Brunet. — Les ruines de Casamicciola, par R. Bryon. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Mai, par X. Dachères. — Les événements de Saint-Petersbourg, par R. Bryon. — Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie, par Henri Rivière (suite). — Vue de Chio, par R. Bryon. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{me} Iza de Cérigny.

GRAVURES : Comédie-Française : Le Monde où l'on s'ennuie, comédie en trois actes, de M. Edouard Pailleron. Acte III. — M. Émile de Girardin, décédé le 27 avril. — Le tremblement de terre d'Ischia; les habitants de Casamicciola déblayant les ruines de leurs maisons. — Mai. — Événements de Tunisie : bombardement du fort de Tabarka par le Tourville et la Surveillante. — Salon de 1881 : L'Interrogatoire, tableau de M. Jean-Paul Laurens. — Événements de Bussie : Surveillance de la police aux portes de Saint-Petersbourg. S. M. l'impératrice de Russie visitant les soldats blessés lors de l'attentat du 13 mars. — Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie (six gravures). — L'île de Chio. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.



adressent gratis et franco l'Album et toutes les gravures de modes.

PRINTEMPS et ÉTÉ 1881 contenant toutes les séries de vêtements pour Hommes, Femmes, Enfants et Enfants, avec moyen de prendre mesure soi-même.

QUELQUES EXTRAITS DU CATALOGUE :

PARDESSUS demi-saison très belle draperie... 15 19 22

VÊTEMENTS complets haute nouveauté et qualité... 29 35 40

HABILLEMENTS complets drap non séché... 35 42 48

VÊTEMENTS complets, cost. et tricots... 9 75 12 15

l'COMMUNION Vêtements complets, drap noir fin... 10 12 15

COSTUMES enfants, drap non séché... 5 7 9

Expédition franco de port dans toute la France à partir de 25 francs

Tout vêtement expédié convenant pas, l'argent en est retourné de suite par mandat-poste

DEMANDEZ LE CATALOGUE AUX DIRECTEURS DE LA

Maison du PONT-NEUF, PARIS

SANS SUCCURSALES

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes,

hausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, moelle, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beau coup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. AUX personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine

Revalescière. LÉON PRYCLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de

poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND, Besson, successeur de TEXIER; J. Russon, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.		
8 h. 15 —			
11 h. 25 —	7 h. 40 soir.	11 h. 55 matin.	
1 h. 47 soir.	4 h. 51 —		
4 h. 55 —			
7 h. 50 —	11 h. 48 —	9 h. 10 soir.	

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	
5 h. 30 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	
8 h. 35 —	5 h. 17 soir.	6 h. 38 soir.	
12 h. 15 soir.	3 h. 50 —	4 h. 30 —	
6 h. 45 —	10 h. 47 —	11 h. 20 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODRT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 MAI 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %	85	30	»	Comptoir d'escompte	1620	»	»	C. gén. Transatlantique	575	»	»
3 % amortissable	87	05	»	Crédit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez	1810	»	»
3 % amortissable nouveau	86	25	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1070	»	»	Société autrichienne	712	50	»
4 1/2 %	114	75	»	Obligations foncières 1877	358	»	»	OBLIGATIONS.			
5 %	119	85	»	Obligations communales 1879	457	»	»	Est	389	»	»
Obligations du Trésor	512	»	»	Obligat. foncières 1879 3 1/2 %	454	»	»	Midi	390	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	516	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	750	»	»	Nord	389	25	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	235	»	»	Crédit mobilier	740	»	»	Orléans	389	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	503	»	»	Est	785	»	»	Ouest	386	25	»
— 1865, 4 %	520	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1690	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	390	»	»
— 1869, 3 %	399	»	»	Midi	1195	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	385	»	»
— 1871, 3 %	303	»	»	Nord	1355	»	»	Paris-Bourbonnais	389	»	»
— 1875, 4 %	511	»	»	Orléans	1390	»	»	Canal de Suez	565	»	»
— 1876, 4 %	514	»	»	Ouest	840	»	»				
Banque de France	5300	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1530	»	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 h. — 45 —	(s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
8 h. — 56 —	soir, omnibus-mixte.
1 h. — 25 —	soir, omnibus.
3 h. — 32 —	soir, omnibus.
7 h. — 15 —	soir, omnibus.
10 h. — 37 —	(s'arrête à Angers), omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 h. — 21 —	omnibus.
9 h. — 40 —	soir, omnibus-mixte.
12 h. — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 h. — 44 —	soir, omnibus-mixte.
10 h. — 28 —	soir, omnibus-mixte.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, Pour cause de saisie-exécution, DE

MATÉRIEL ET OUTILLAGE NEUFS

Pour fabricants de chapelets, Le mardi 31 mai 1881, à une heure de relevée. A Saumur, quai de Limoges, n° 14, chez MM. Mazoyer, Balme et C^{ie}, où lesdits matériel et outillage ont été déposés.

DÉSIGNATION.

Quatre tours à grains avec mandrins de rechange; Un tour à boîtes avec mandrin de rechange et son support; Un système porte-scie pour scie à croix, arbre et pointes en acier, table mobile garnie de bronzes; Arbre de transmission pour les tours à guillocher; Huit poulies, trois paliers, trois chaises en fer; Un tour à chariot pour guillocher les boîtes; Quatre tours à guillocher la perle; Le tout saisi sur le sieur Grellet, négociant à Ambré (Puy-de-Dôme), par procès-verbal de Delaunay, huissier audiencier à Saumur, enregistré. On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais. Le commissaire-priseur, THUBÉ. (327)

OFFICE D'HUISSIER

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Geunnes, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A LOUER

PRÉSENTMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine, **UNE MAISON** Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

POUR CAUSE DE SANTÉ, **UN FONDS DE ROUENNERIE, DRAPERIE ET BLANC, Bien achalandé, Situé à Vihiers.**

S'adresser à M. DELMAS, huissier à Vihiers. (262)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, **LE MOULIN**

De Montreuil-sur-le-Loir, Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau. S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

Société Générale de Laiterie.

RECETTES DE LA SEMAINE.

La vente du lait a été de 1,080,016 litres. Soit, par jour, 154,288 litres. Recettes de la vente du lait, Fr. 226,012 95 Recettes diverses. Fr. 43,562 20 TOTAL pour la semaine. Fr. 269,574 85 Soit, par jour, Fr. 38,510 Recettes depuis le 3 avril, Fr. 1,162,239 90 TOTAL à ce jour. Fr. 1,431,814 75 Pour le Conseil d'administration: Le Secrétaire général, A. DELALONDE.

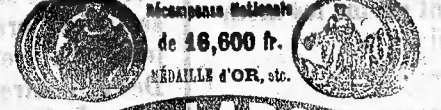
COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR

Société anonyme au capital de 3 millions. Pour frets directs de Nantes à New-York et New-York à Nantes, Nantes à Kingston, Port-au-Prince, Jérémie, la Nouvelle-Orléans, passages et tous renseignements, s'adresser à MM. Coquebert et Jammes, agents de la Cie, 20, passage Pommeraye, Nantes.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

UN JEUNE HOMME, au courant des affaires, place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place. S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT Chirurgien - Dentiste, 19, rue Royale, Saumur, Au premier.



QUINA-LAROCHÉ ELIXIR VINEUX (Extrait des 3 quinquinas) Apéritif, Fortifiant, Fébrifuge. Recommandé contre les AFFECTIONS D'ESTOMAC, ANÉMIE, MANQUE DE FORCES, SUITES DE COUGHES, LANGUEUR, FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc. PARIS, 22 & 24, RUE BROUET & LES FRÈRES.

UN HOMME SÉRIeux, bon comptable et au courant des affaires, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4° avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).

ABONNEMENTS: PARIS: 1 An, 6 fr.; 6 Mois, 3 fr. DÉPARTEMENTS: 1 An, 8 fr.; 6 Mois, 4 fr. POUR L'UNION POSTALE: 1 An, 8 fr. 50. PARIS: 10 centimes le numéro. DÉPARTEMENTS: 14 centimes le numéro. QUARANTE-QUATRE VOLUMES SONT EN VENTE Le volume broché, Paris, 3 fr. Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Dimanche renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons: Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhal, Adolphe Belot, Paul Sannière, Elie Berthel, Clémence Robert, Octave Féré, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Ducange, G. de la Landelle, Henri Augu, Th. Laborieux, Adolphe Favre, Eugène Moret, Turpin, de Sausay, Sophie Gay, Pierre Zaccane, Mario Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc. Paraît actuellement:

Les Aventures d'un Peau-Rouge à Paris, Grand roman, par Gustave AIMARD. ADMINISTRATION: Paris, place Saint-André-des-Arts, 11. NOTA.— On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

L'Émission DES OBLIGATIONS DE LA CIE AUXILIAIRE des CHEMINS de FER ET TRAVAUX PUBLICS

Aura lieu les 23, 24 et 25 Mai.

Un avis prochain fera connaître au public les conditions détaillées de cette importante souscription publique. (329)

Maison J.-P. LAROZE & C^{ie}, Pharm^{ie} 2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre:

Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON: 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — Poudre, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 4 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 4 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS: 26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Saumur, imprimerie de P. GODRT.